

Nous sommes avant tout des épollueurs, pas des pilleurs »

J-B.L.

Portée par une vague de pratiquants “influenceurs” sur les réseaux sociaux, par la curiosité et par la quête éternelle d'une belle trouvaille, la détection de métaux gagne du terrain en France malgré une réglementation loin d'être limpide. Exemple sur nos plages avec un détectoriste passionné du côté de La Teste-de-Buch.



Rendez-vous est pris au Petit-Nice. Ciel menaçant comme souvent et un vent légèrement désagréable. Mais ce n'est pas cela qui va décourager Éric. Notre homme est un pratiquant assez ré-cent. Voici deux ans qu'il arpente les terrains sableux, les forêts et les champs de la Nouvelle-Aquitaine. Habitant dans la région de Périgueux en Dordogne, il aime venir sur le littoral aquitain, de Lanton à Biscarrosse en passant par La Teste pour venir sonder le sol sableux girondin. Mais attention, Éric est tout sauf un pratiquant “pirate”. « À chaque fois que je me rends sur une commune, j'envoie un mail à la mairie pour leur demander l'auto-risation de venir détecter sur leurs plages. Mais bien souvent, je n'ai pas de réponses », avoue-t-il. Sa matinée démarre au pied de la nouvelle descente en pente douce

aménagée pour la saison estivale. Son équipement est plutôt léger : casquette, sac-banane, pelle rétractable, son détecteur et un “pinpointers”, pour dénicher la trouvaille lorsque le trou est fait. Heureux de faire partager sa passion, Éric prévient tout de même : « Avant votre arrivée, je suis allé sur la plage et je n'ai rien trouvé. Rien du tout. Cela veut d'abord dire que la plage est très propre. Mais c'est un peu dommage car on aime aussi faire quelques trous... »

« **J'aime lorsque l'on peut rendre service** » Qu'importe, nous voici à arpenter le Petit-Nice côté Sud vers La Lagune et côté Nord vers les blockhaus des Gaillouneys. Quelques promeneurs curieux regardent Éric balayant de droite à gauche son détecteur à l'écoute du moindre son. En position “tous métaux”, son appareil lui signale la moindre présence d'alliage, bronze, argent, cuivre, ferreux, non ferreux ou métaux précieux enfouis à quelques dizaines de centimètres dans le sol... Dans le sable, le coup de pelle s'avère aisé. Et il est immédiatement rebouché une fois l'objet trouvé.

« Mais il ne faut pas rêver, la plupart du temps, nous dépolluons les sols des canettes, des morceaux d'aluminium, des morceaux de cuivre, des fils de fer... C'est aussi ce qui nous plaît : le fait d'être dehors, en plein air, de marcher, de nettoyer les endroits que l'on aime fréquenter et de remonter, parfois,

des monnaies ou des bijoux. » Plusieurs fois, Éric a été appelé pour retrouver un bijou ou un objet précieux pour son propriétaire. « J'aime lorsque l'on peut rendre service. De toute façon, on ne détecte pas pour devenir riche ou pour piller les sols. Si je fais une belle trouvaille, je la signale aussitôt à la ville dans laquelle je suis ou au propriétaire qui m'a donné le droit de fouiller chez lui. » En cette matinée testatine, tout en parlant, Éric use tout de même de sa pelle à quelques reprises pour sortir de la terre des morceaux de fer et d'aluminium. Rien de notable. Mais le plaisir reste là. Et promis, il reviendra cet été, aux aurores, avant que les premiers touristes ne prennent possession de la plage. »

« **UN MOYEN DE S'ÉVADER ET LÂCHER PRISE** » Marc Méreaux est le président de la Fédération Française de Détection de Métaux. En France, on estime à environ 250 000 le nombre de pratiquants, “dans toutes les régions et de tous les âges, de 11 à 84 ans”, assure-t-il. « C'est un loisir multigénérationnel. » Dans son discours, deux messages clairs. Le premier est franchement positif : « La détection de métaux est un loisir qui fait du bien », explique le président. « Un moyen extraordinaire de s'évader et de lâcher prise disent les uns, un loisir écologique, un divertissement thérapeutique comme le confessent bien volontiers des utilisateurs de détecteurs de métaux vivant

certaines turbulences personnelles. »
Mais le président de mettre également l'accent sur une législation particulièrement floue.

« La France est clairement à la traîne. La pratique est en augmentation, elle est dynamique et populaire mais elle est entravée par une réglementation tout sauf claire. »

Il précise son propos : « En France, l'usage du détecteur de métaux à des fins récréatives ou de loisir n'est encadré par aucun texte dédié. La détection de loisir est donc théoriquement autorisée. Mais dans les faits, depuis une vingtaine d'années, sous la pression d'une

minorité d'archéologues, les autorités françaises assimilent l'usage du détecteur de métaux à un "acte archéologique" et considèrent que sa pratique relève du Code du Patrimoine. Cet amalgame entre archéologie et détection de métaux met les pratiquants dans une situation inconfortable dans la mesure où pour ne pas être inquiétés, ils doivent pouvoir "prouver" qu'ils ne sont pas en train de pratiquer de l'archéologie. " ■